

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU COLLOQUE

**DELINQUANCE
SEXUELLE :
ENCADREMENT,
ACCOMPAGNEMENT
ET SOINS COMME
PREVENTION
DE LA RECIDIVE**

Vendredi 21 février 2014

Salle Dupréel,
Institut de Sociologie - ULB
Avenue Jeanne 44
1050 Ixelles

Nom :

Prénom :

Institution :

Fonction :

Adresse professionnelle :

.....

Tél. :

GSM :

E-mail :

Date :

Souscription aux actes du colloque : ☐ oui ☐ non

Clôture des inscriptions le 14 février 2014

EN PRATIQUE

LIEU

Salle Dupréel, Institut de Sociologie - ULB
Avenue Jeanne, 44 à 1050 Ixelles
Tram 25 & 94, bus 71, arrêt Jeanne

PRIX

80 € avant le 31 décembre 2013
100 € après cette date
50 € prix étudiant (envoyer copie de la carte d'étudiant)
Le prix comprend les boissons et le lunch sur place
15 € pour les actes du colloque (à venir)

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Centre d'Appui Bruxellois ASBL
Rue de la Loi 34
1040 Bruxelles
Tél. : 02/224.99.49
Fax : 02/224.99.09
E-mail : contact@cabxl.be
www.cabxl.be

PAIEMENT

La somme est à verser au compte du CAB :
IBAN BE28 3751 0079 6520
Avec la mention « Nom et prénom, colloque du 21 février 2014 »
Le paiement par virement valide l'inscription.
Accréditation médicale demandée.

Agréé par le SPF Justice
Avec le soutien de la Commission communautaire française



Service public fédéral
Justice



**DELINQUANCE
SEXUELLE :
ENCADREMENT,
ACCOMPAGNEMENT
ET SOINS COMME
PREVENTION
DE LA RECIDIVE**

COLLOQUE
VENDREDI 21 FÉVRIER 2014
SALLE DUPRÉEL, IXELLES

ORGANISÉ PAR LE CENTRE D'APPUI BRUXELLOIS AVEC LA
COLLABORATION DU SSM CHAPELLE-AUX-CHAMPS, DU SSM À
L'ULB, DE L'UPPL ÉQUIPE TRIANGLE ET DU SSM D'ANDERLECHT

INTRODUCTION

Dans le courant des réformes qui ont suivi l'affaire Dutroux, le Ministre de la Justice a conclu trois accords de coopération avec les régions concernant la guidance et le traitement d'auteurs d'infractions à caractère sexuel.

L'objectif de ces accords était de favoriser la réinsertion des auteurs afin d'éviter la répétition des abus sexuels et donc de protéger les victimes.

A Bruxelles, le Ministre de la Justice a agréé le Centre d'Appui Bruxellois ASBL, chargé de réaliser l'interface entre les secteurs judiciaires et pénitentiaires et les secteurs de la santé et de l'aide aux personnes.

Après plus de dix ans, comment la coopération entre ces deux mondes est-elle réalisée concrètement sur le terrain ? Comment peut-on évaluer l'effet des guidances et traitements des auteurs d'infractions à caractère sexuel ? La condition thérapeutique comme alternative à la détention a-t-elle une ou des valeurs ajoutées ? Les auteurs qui ont été pris en charge par des équipes spécialisées ont-ils évolué et comment ? Que peut-on dire de leur réinsertion sociale ? Qu'en est-il de la récurrence ?

Nous poserons ces questions aux Ministres compétents pour l'accord de coopération à Bruxelles, à des magistrats et des intervenants du monde judiciaire et pénitentiaire, à des scientifiques et enfin à des cliniciens qui évaluent les délinquants sexuels ou qui les prennent en charge dans les équipes spécialisées.

PROGRAMME

8H30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00 INTRODUCTION DE LA JOURNÉE

- **Mme F. Cornet**, Coordinatrice du Centre de ressources « Sexualité & Handicap » à la FLCPF, modératrice de la journée
- **M. Y. H. Samii**, Criminologue, Président du CAB

9H10 EVALUATION POLITIQUE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION BRUXELLOIS CONCERNANT LA GUIDANCE ET LE TRAITEMENT D'AUTEURS D'INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL

- **Mme A. Turtelboom**, Ministre de la Justice
- **Mme C. Fremault**, Ministre, Membre du Collège de la Cocof, chargée de la Fonction publique, de la Politique de la Santé et de la Formation professionnelle des Classes moyennes
- **M. R. Madrane**, Ministre, Membre du Collège de la Cocof, chargé de la Formation professionnelle, de la Culture, du transport scolaire, de l'Action sociale, de la Famille, du Sport et des Relations internationales

9H45 TABLE RONDE JUDICIAIRE : QUELLES SONT LES VALEURS AJOUTÉES D'UNE CONDITION THÉRAPEUTIQUE DANS LE PARCOURS JUDICIAIRE D'UN DÉLINQUANT SEXUEL ?

- **Mme E. Gerrits**, Substitut du Procureur du Roi
- **Mme M. Coppieters 't Wallant**, Président de la Commission de Probation de Bruxelles
- **M. A. Delvaux**, Président du Tribunal d'Application des Peines de Bruxelles
- **M. B. Thiry**, Psychologue, équipe SPS de la prison de Forest
- **Mme M. d'Hoop**, Directrice de la Maison de Justice de Bruxelles

11H00 PAUSE

11H30 EVALUATION SCIENTIFIQUE ET CLINIQUE DE LA PRISE EN CHARGE DES AUTEURS D'INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL AU SEIN D'ÉQUIPES DE SANTÉ SPÉCIALISÉES

- **M. T. Pham**, Docteur en psychologie, Directeur du Centre de Recherche en Défense Sociale (CRDS) et Professeur à l'UMons
- **Mme M. Mertens** et **M. A. Harti**, Psychologues au Centre d'Appui Bruxellois (CAB)

12H30 PAUSE DE MIDI – LUNCH SUR PLACE

13H30 REGARDS CLINIQUES SUR LES EFFETS DES PRISES EN CHARGE D'AUTEURS D'INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL

1^{ÈRE} PARTIE : ÉQUIPES DE SANTÉ SPÉCIALISÉES AGRÉÉES

- **Dr M. Mertens**, Pédiopsychiatre, équipe AICS du SSM Chapelle-aux-Champs (UCL)
- **Mme E. Guzman** et **M. M. Vanhadenhoven**, Psychologues, équipe AICS du SSM à l'ULB

14H45 PAUSE

15H15 REGARDS CLINIQUES SUR LES EFFETS DES PRISES EN CHARGE D'AUTEURS D'INFRACTIONS À CARACTÈRE SEXUEL

2^{ÈME} PARTIE : AUTRES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

- **Mme V. Davidts** et **M. D. Laermans**, Psychologues, UPPL équipe Triangle
- **Mme B. Peterkenne**, Psychologue, Autrement bis
- **M. J. Leroy**, Psychologue, Office de Réadaptation Sociale
- **Mme C. Kept**, Psychologue, SSM d'Anderlecht l'Eté

16H30 CLÔTURE DE LA JOURNÉE

- **Mme M. Thomas**, Juriste, Administratrice du CAB

16H40 DRINK APÉRITIF